



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Intervention de François FILLON, Premier ministre
En ouverture du séminaire d'intégration des instituts
de défense, d'armement et de sécurité

Ecole Militaire – Vendredi 9 octobre 2009

Mesdames et messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Chef d'Etat-Major des armées,
Messieurs les officiers généraux,
Mesdames et Messieurs les auditeurs,

Je veux d'abord remercier l'amiral Laborde pour ses mots d'accueil.

Il a raison de souligner que c'est pour moi un plaisir réel de m'adresser aux auditeurs réunis des 4 sessions de l'IHEDN, du CHEAr, de l'INHES et de l'IERSE.

Vous connaissez mon intérêt de longue date pour les questions de la défense et de la stratégie ; un intérêt que nous partageons, et qui jadis m'avait déjà attiré à plusieurs reprises dans cet amphithéâtre.

Aujourd'hui, c'est en tant que Premier Ministre que je viens m'y exprimer, dans la tradition inaugurée par mes prédécesseurs.

La fin de la guerre froide a brisé et a morcelé l'échiquier politique et stratégique.

Le monde dans lequel nous vivons est multipolaire. C'est la raison pour laquelle nous croyons en la nécessité d'une nouvelle gouvernance mondiale. D'ailleurs ne faisons pas seulement qu'y croire, nous nous battons chaque jour pour faire en sorte qu'elle se mette en œuvre.

C'est un monde instable. Ce qui signifie que les puissances d'hier et d'aujourd'hui ne seront pas nécessairement celles de demain.

La mondialisation traverse toutes nos sociétés, et les rend beaucoup plus perméables aux menaces directes et indirectes. Nous en avons pris acte, en décidant de rapprocher nos politiques de défense et de sécurité.

Dans la pratique, ça fait longtemps que défense et sécurité forment un tout indissociable. Mais en décidant de les articuler étroitement dans notre pensée stratégique, nous nous sommes donnés les moyens de coordonner notre action politique, militaire et sécuritaire.

Par votre présence, vous incarnez la réalité de ce continuum entre Défense et Sécurité ; un continuum qui connaîtra dans quelques mois une étape supplémentaire puisque le 1^{er} janvier, vos 4 organismes seront définitivement regroupés au sein des deux pôles ; « Défense et Affaires étrangères », « Sécurité et justice ».

En matière de défense et de sécurité, j'ai choisi d'évoquer trois questions qui dominent l'actualité.

D'abord, il y a le désarmement et la non-prolifération nucléaires.

Je veux dire sur ce sujet, comme l'a souligné le Président de la République, que la position française est très simple, très claire, qu'elle ne change pas. Dans un monde multipolaire, nous considérons que la prolifération est une menace pour la paix et pour la sécurité internationale.

Nous luttons donc contre la prolifération nucléaire, balistique, biologique et chimique.

Et le monde, dans ce contexte, ne peut pas prendre le risque de voir l'Iran et la Corée du Nord violer les règles internationales en toute impunité.

Plus que jamais, la France est déterminée, avec ses partenaires européens, américain, russe et chinois, à trouver une solution au problème nucléaire iranien. Nous attendons des gestes concrets des dirigeants iraniens. Nous les attendons rapidement, nous avons même fixé des échéances. Autrement, nous n'aurons pas le choix : il faudra prendre des sanctions de plus en plus fortes à l'encontre de l'Iran.

Concernant le désarmement, nous appuyons la négociation START entre les Etats-Unis et la Russie. Ces négociations qui visent à diminuer le nombre de têtes nucléaires. Mais je veux aussi dire très clairement devant vous que nous n'entendons pas remettre en cause notre arsenal de « moins de 300 têtes », qui reflète notre conception de la « stricte suffisance » et qui nous assure, depuis 45 ans, la paix. Nous maintenons donc notre force de frappe, parce que la crédibilité de notre dissuasion en dépend.

Nous nous sommes lancés dans la démarche de la simulation. Nous avons, dans cet esprit, pris très tôt des décisions exemplaires en matière de désarmement.

Seuls parmi les puissances dotées de l'arme nucléaire, nous avons démantelé nos sites d'essais nucléaires et d'installations de production de matières fissiles à des fins militaires. A l'approche de la conférence d'examen du Traité de non-prolifération nucléaire, l'approche française, et surtout les mesures concrètes que nous avons prises, doivent bénéficier de davantage de visibilité.

Et je pense que vous pouvez, chacun à votre place, y contribuer.

Ces dernières années, le débat sur la défense Anti Ballistic Missile a pris une nouvelle dimension.

La mise en place de boucliers anti-missiles berce depuis longtemps le rêve de certains stratèges.

Depuis 10 ans, les Etats-Unis consacrent à ces programmes ABM près de 10 milliards de dollars par an.

Le Président Obama dont nous venons d'apprendre à l'instant qu'il a été désigné Prix Nobel de la paix, a décidé d'abandonner le projet de 3^{ème} site de défense antimissile en Europe - je n'ai pas du tout voulu dire que les deux sujets étaient liés. Site qui, en réalité, avait principalement pour but de défendre le continent nord-américain.

Je pense que cette décision est opportune.

Qu'elle va dans le sens d'un apaisement des relations entre les Etats-Unis et la Russie. Je pense aussi qu'elle renforce l'intérêt des pays d'Europe de l'Est pour l'Europe de la Défense.

Il faut donc que nous soyons en mesure de saisir cette opportunité pour les conforter dans cette logique.

Cette décision ne doit pas cependant nous dispenser de penser à la suite de ce projet ABM : c'est-à-dire au déploiement de navires Aegis que les autorités américaines viennent d'annoncer.

Si la défense contre les missiles balistiques sophistiqués est encore irréalisable - même si elle n'est sans doute plus totalement irréaliste -, en revanche, la protection d'un territoire ou d'un théâtre d'opération contre les missiles de courte ou moyenne portée de conception rustique est devenue plausible.

La défense anti-missile est l'objet d'une réflexion au sein de l'OTAN.

Notre pays doit y contribuer parce qu'il faut que la France et l'Europe puissent, le moment venu, avoir leur place dans l'architecture des systèmes de contrôle et de commandement.

Troisième sujet crucial, c'est le conflit en Afghanistan.

A l'heure où les autorités américaines s'interrogent sur les modalités de leur stratégie, je veux affirmer trois convictions.

La première, c'est que grâce à notre intervention militaire commune, grâce à notre présence sur place, l'Afghanistan n'est plus le foyer du terrorisme mondial.

Au regard de ce résultat, jamais je ne laisserai dire – et je vous demande de ne jamais laisser dire – que nos soldats sont tombés pour rien.

La seconde conviction, c'est que la victoire ne peut être exclusivement le fait des armes. Ce n'est pas d'une grande originalité que de le dire. Mais il faut parfois se donner les moyens de tirer les conséquences de cette constatation. Il faut une stratégie globale, militaire, civile, géopolitique, qui permette aux autorités afghanes d'assurer la sécurité et le développement de leur pays.

La troisième conviction, c'est que la solution définitive est d'abord politique et qu'elle est avant tout entre les mains des autorités afghanes.

Malgré toutes les difficultés rencontrées, malgré les menaces, malgré les insuffisances et les irrégularités, les récentes élections présidentielles en Afghanistan ont révélé qu'une majorité d'Afghans voulait s'exprimer autrement que par les armes et par la violence.

Eh bien il ne faut pas que cet acte de civisme ne soit aujourd'hui déçu.

Mesdames et Messieurs,

Dimanche dernier, le référendum irlandais a marqué une étape importante – même si ce n'était pas exactement la dernière – vers la réalisation du Traité de Lisbonne. Nous pouvons donc maintenant espérer que l'Europe sera à l'avenir plus forte et mieux représentée.

Durant la présidence française de l'Union Européenne, nous avons posé les fondements d'une relance concrète de l'Europe de la défense. Pour assurer la sécurité européenne, nous avons affirmé que nous devons pouvoir nous appuyer sur deux piliers : l'Union européenne et l'Alliance atlantique.

J'en ai la conviction : si l'Europe veut être une grande puissance politique et économique, elle doit impérativement renforcer ses moyens d'interventions militaires et diplomatiques.

C'est la raison pour laquelle nous avons relevé le niveau d'ambition des opérations de l'Union européenne : en enclenchant le renforcement des capacités militaires disponibles, et en promouvant le développement de l'industrie de défense européenne.

En choisissant, comme nous l'avons fait, de réintégrer pleinement la structure militaire de l'OTAN, nous avons contribué de façon spectaculaire à changer les termes du débat sur la défense européenne. Nous avons coupé court au soupçon de défiance à l'égard de l'OTAN qui pesait sur nous, et nous avons, grâce à cette décision, obtenu le soutien de tous nos partenaires européens et des Etats-Unis sur la conception qui est la nôtre de l'équilibre que je viens d'évoquer.

Plutôt que d'être marginalisés, nous avons choisi de codiriger.

C'est tout le sens de la décision qui a été prise par le Président de la République et qui a été approuvée par la majorité du Parlement.

En février dernier, à l'occasion de la 61^{ème} session de l'IHEDN, j'avais ici même formulé les conditions que nous mettions à cette intégration pleine et entière. Je veux dire aujourd'hui, un an après, qu'elles ont été pleinement satisfaites.

Nous conservons toute notre liberté d'appréciation sur l'envoi de nos troupes.

Nous conservons l'autonomie de notre dissuasion nucléaire.

En temps de paix, nous ne mettons pas de manière permanente de contingents militaires sous le commandement de l'OTAN.

En étant intégrés au Comité des plans de défense (DPC), nous participons à la planification de défense de l'Alliance.

Un des grands objectifs de cette réintégration, c'était de promouvoir, d'être les acteurs d'une réforme profonde de l'Alliance Atlantique. Et chacun sait que cette réforme profonde passe d'abord par la révision du concept stratégique.

Eh bien, la France devra être le moteur de cette révision du concept stratégique, et la nomination du Général d'armée Stéphane Abrial au commandement de la « Transformation » (Allied Command Transformation –ACT), constitue, pour cela, un atout considérable.

Simultanément, nous devons renforcer nos relations, multilatérales comme bilatérales, avec nos alliés, et notamment avec les Etats-Unis.

En réalité, de la crise de Cuba jusqu'à la première guerre en Irak, ou de la crise des euromissiles jusqu'au drame du 11 septembre 2001, la France ne s'est jamais départie de son amitié, et de son soutien et de sa solidarité à l'égard du peuple américain.

La France est une alliée fidèle, mais c'est une alliée qui préserve sa liberté de ton et d'action: voilà la nature de notre relation avec les Etats-Unis. Et pour tous ceux qui pouvaient craindre que notre intégration complète dans les structures militaires de l'OTAN vienne réduire au fond cette liberté de parole ou cette liberté d'action, il n'est que de regarder les positions qui ont été prises par le Gouvernement français et par le Président de la République ces dernières semaines et ces derniers mois, sur la crise financière, sur la réorganisation de la gouvernance mondiale, sur plusieurs crises régionales, pour voir à quel point la France a non seulement conservé toute sa liberté de ton, toute sa liberté d'action, mais il me semble même, à bien écouter les observateurs, que cette liberté d'action et cette liberté de ton s'est accrue singulièrement depuis deux ans.

En réalité, l'Amérique ne peut être partout; et je pense qu'elle le pourra de moins en moins. Elle a donc besoin de l'Europe. Elle a besoin de laisser à l'Europe toute sa place. Tout en préservant nos spécificités, nos valeurs, notre conception de l'organisation du monde, il est fondamental que nous ayons sur les grands enjeux internationaux avec nos alliés américains un regard commun.

La gestion de la sortie de la crise économique que nous sommes en train de traverser est de ce point de vue cruciale.

Les distorsions de taux de change, qui sont loin d'être réglées, les risques protectionnistes, l'endettement public vertigineux qui pèse sur la signature des Etats, les variations des prix des matières premières : sur tous ces sujets, nous n'aurons pas le droit - nous n'avons d'ailleurs par les moyens - de faire cavalier seul.

Seule une nouvelle gouvernance mondiale, sur le réchauffement climatique, sur la paix au Proche-orient, sur tous ces sujets, pourra nous permettre d'avancer dans la voie du progrès, de la paix, et de la prospérité. Et pour avancer sur cette voie, nous aurons besoin d'une Amérique déterminée et d'une Amérique qui soit réellement soucieuse d'agir avec l'Union européenne.

Je veux évoquer nos relations avec la Russie qui sont évidemment au cœur de nos préoccupations.

En mai 1997, c'est à Paris qu'a été signé l'Acte fondateur sur la coopération et la sécurité mutuelles entre l'OTAN et la Russie, à l'initiative de la France et de l'Allemagne.

La France croit à la nécessité de respecter la Russie.

Cette grande nation européenne doit être traitée en partenaire. Et même si elle a encore beaucoup de chemin à faire sur la voie d'une démocratie exemplaire, sur la voie d'une

organisation qui satisfasse aux valeurs qui sont les nôtres, je pense que nous ne pouvons pas non plus, comme le font certains, continuer à raisonner comme si la Russie n'avait pas changé. Le dialogue et la collaboration avec Moscou sont parfois difficiles, mais ils sont indispensables, et nous n'avons pas le droit de limiter ce dialogue à un face à face entre les Etats-Unis et la Russie.

Il ne faut pas craindre de débattre des propositions russes sur une «nouvelle architecture européenne de sécurité». Il faut même prendre au mot le gouvernement russe sur ces sujets.

La France doit se montrer ouverte, créative, tout en réaffirmant les principes qui ont permis de faire progresser la sécurité en Europe dans le cadre de l'OSCE.

L'Europe et la Russie sont interdépendantes.

Elles ont en partage la stabilité et la sécurité de notre continent.

La sécurité de l'une passe par celle de l'autre.

En matière de défense, cela peut prendre des formes diverses, allant des coopérations militaires renforcées jusqu'à des partenariats industriels étroits.

Dans ce nouvel environnement mondial, la France a choisi de développer des partenariats stratégiques avec un certain nombre de grands pays émergents comme l'Inde, le Brésil, ou avec les Emirats Arabes Unis, ou avec l'Egypte.

Nous avons également décidé, après une revue de notre organisation et de son efficacité, de maintenir une présence significative en Afrique ; une présence qui doit cependant évoluer conformément aux conclusions qui ont été celles du Livre Blanc.

Nous nous sommes engagés dans une rénovation profonde de nos relations avec le continent africain.

Nous appuyons la création des forces africaines capables d'assurer la sécurité collective. Et d'ici la fin de l'année, nous aurons renégocié les accords de Défense qui nous lient à 8 pays africains.

Mesdames et Messieurs,

Le Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale a fixé les orientations de notre politique pour les quinze prochaines années.

Face au terrorisme de masse, ce Livre Blanc préconise «une stratégie nationale de sécurité», qui implique que nous réorganisons nos pouvoirs publics et que nous mettions en place de nouvelles structures de coordination.

C'est à cela que nous nous employons dans le cadre de chantiers interministériels dont le Secrétariat Général de la Défense Nationale (SGDN) est la cheville ouvrière.

Nous avons d'abord mis l'accent en ouvrant ce chantier sur la résilience en situation de crise.

Après la Guerre froide, le temps est venu des guerres asymétriques et de l'utilisation généralisée du terrorisme suicidaire.

Nous devons prendre la mesure de cette évolution et définir de nouvelles doctrines pour y faire face.

Face aux nouveaux risques d'attaque, nous devons renforcer nos capacités de résistance.

Nos pays sont structurés autour de réseaux de plus en plus intégrés, et donc de plus en plus fragiles : réseaux alimentaires, réseaux d'approvisionnement en eau, en électricité...

Cela nous expose à des attaques ciblées, qui sont des attaques capables de paralyser le pays à très grande échelle.

Comment faire face à une crise qui nous aurait privé de toute électricité ? Comment faire face à une crise qui aurait paralysé nos communications informatiques ?

Organiser la résilience de notre pays, c'est être capable de répondre à cette question.

C'est la raison pour laquelle nous prenons des dispositions pour renforcer la capacité de réaction des pouvoirs publics.

Dans le cadre de Vigipirate et des postures de sécurité aériennes et maritimes, nos personnels continuent bien entendu d'organiser la protection du pays et celle de nos compatriotes.

Mais aujourd'hui, nous avons fixé aux armées un contrat opérationnel nouveau, qui prévoit le déploiement de 10.000 hommes sur notre territoire en cas de crise.

La deuxième de nos priorités, c'est l'alerte et la gestion des crises sur le sol national.

Pour assurer une réaction rapide, trois centres spécialisés ont commencé à travailler en étroite collaboration: le Centre de Planification et de Conduite des Opérations ; il fonctionne désormais en lien avec le centre de crise du Quai d'Orsay, qui est opérationnel depuis cette année.

D'ici la fin de l'année 2009, le Centre interministériel des crises, récemment créé Place Beauvau, intégrera son infrastructure définitive. Et grâce à ces trois centres, la réponse des pouvoirs publics gagnera en information, en anticipation et en coordination.

Nous nous sommes également dotés d'un Conseil National du Renseignement, placé sous l'autorité du Président de la République, et nous avons favorisé une meilleure coordination interministérielle pour faire face aux attaques nucléaire, radiologique, biologique et chimique, ainsi que pour accroître notre aide civile sur les théâtres de crise.

Et puis enfin, nous avons choisi de maintenir, malgré la situation financière difficile qui est celle de notre pays, l'effort de défense.

Le 29 juillet dernier, la Loi de Programmation Militaire a été promulguée. Et je veux dire une nouvelle fois devant vous, que la tourmente économique ne nous fera pas reculer : nous nous tiendrons en 2010 aux objectifs que nous nous sommes fixés.

Une enveloppe de 186 milliards d'euros sera octroyée sur six ans à la Défense, et nous nous sommes engagés à maintenir le niveau d'investissement en consacrant 377 milliards d'euros à notre défense d'ici 2020.

En termes d'équipements militaires, les armées recevront l'année prochaine le SNLE (Sous-marin nucléaire lanceur d'engins « Le Terrible », armé d'une première dotation de missiles M51, 7 hélicoptères TIGRE, 4 hélicoptères NH 90, 11 avions de combat Rafale, 99 VBCI (Véhicule blindé de combat et d'infanterie), et un peu plus de 5.000 équipements de fantassin FELIN.

Pour mieux protéger nos combattants sur le théâtre des opérations, le Gouvernement a autorisé les acquisitions de matériel d'urgence, qui représentent près de 100 millions d'euros supplémentaires par an.

Dans le cadre du plan de relance que nous avons mis en œuvre pour faire face à la crise économique, la Défense a bénéficié de 2,4 milliards d'euros supplémentaires, qui doivent servir à produire plus d'équipements et à financer des infrastructures et des programmes de recherche.

Depuis deux ans, sous l'impulsion d'Hervé MORIN, et je n'oublie pas que je suis venu moi-même l'annoncer ici à la communauté militaire dans cet amphithéâtre, nous nous sommes lancés dans une entreprise de modernisation sans précédent, ordonnée autour de trois chantiers : moderniser la gouvernance, inter-armiser, et regrouper d'ici 2014 les états-majors et l'administration centrale sur le site de Balard.

Dès 2011, la mise en place d'une nouvelle carte militaire permettra de densifier l'ensemble des implantations.

Les gains effectués par la rationalisation des emprises et les déflations d'effectifs seront consacrés à la modernisation des équipements et à l'amélioration des conditions du personnel.

En 2014, l'effectif des armées atteindra 225.000, après une réduction globale de 54.000 hommes portant principalement sur l'administration et sur le soutien.

Enfin, pour ce qui est de notre sécurité intérieure, nous ne laisserons pas les nouvelles formes de violence menacer notre pacte social. Face à une criminalité qui est toujours plus sophistiquée, nous allons encore, et nous devons toujours, nous adapter.

Dans ce contexte, le rattachement de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur est une réforme très importante. Nous devons encore perfectionner nos moyens de lutte contre les bandes et contre les violences urbaines. Nous devons trouver plus de force, plus de moyens, plus d'efficacité dans le combat contre les trafiquants de drogue et les trafiquants d'armes.

Et pour ce faire, la police et la gendarmerie disposeront de nouveaux moyens d'agir, qui leur seront fournis notamment par la Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure. Enfin, la rénovation passe aussi par la création de la police d'agglomération : elle est désormais en place sur l'agglomération parisienne. Et nous verrons bien à ses résultats qu'il convient de l'élargir à d'autres territoires où les frontières administratives constituent de véritables handicaps pour les forces de sécurité dans le combat qu'elles mènent.

La semaine dernière, nous avons approuvé en Conseil interministériel un Plan National de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes.

Pour garantir la sécurité de chacun, c'est au fond une stratégie globale que nous mettons en œuvre. Nous prévoyons donc de resserrer les liens de travail entre la police et la justice. Dans cette entreprise, les conclusions de l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales seront extrêmement utiles pour nous guider.

Je veux rappeler que l'effort consenti par la Nation pour protéger nos concitoyens sur son territoire représente 550.000 militaires et civils, dont 200.000 volontaires - il s'agit naturellement des pompiers.

En matière d'écologie, nous avons lancé des programmes de prévention et de protection face aux risques naturels. Je veux souligner que ce plan d'alerte a d'ailleurs parfaitement fonctionné en Polynésie lors de la dernière alerte aux îles Samoa.

Mais la défense et la sécurité de notre pays ne se limitent pas au territoire national terrestre, elles concernent aussi les océans et les mers.

Sur ces voies de communication se jouent la sécurité de nos approvisionnements énergétiques, la maîtrise de l'immigration illégale, le contrôle des narcotrafics, la protection de nos intérêts économiques.

Mais ce sont aussi des milieux de vie. Et sans la sécurité des échanges, mais aussi sans la protection de l'environnement marin, je pense qu'il est inutile, impossible de parler réellement de "développement".

Le Grenelle de la mer a permis de sensibiliser l'opinion publique à ces enjeux ; le Grenelle de la mer a suscité une formidable source de propositions. Il faut maintenant que cet effort de réflexion et de dialogue se traduise par des actions gouvernementales. Le Livre bleu, qui sera

soumis au Comité Interministériel de la Mer, définira la stratégie maritime française, et elle devra fixer les règles d'une nouvelle gouvernance de l'Etat en mer.

Mesdames et Messieurs,

Afin d'accompagner le renouveau de la pensée stratégique française, les propositions du rapport Bauer nous ont convaincu de regrouper vos quatre instituts.

Placés sous la tutelle du Premier ministre, les deux instituts, IHEDN et INHES, seront rapprochés, ici même, à l'École Militaire, sur un site unique. Tous les aspects de la sécurité globale seront abordés : des aspects politiques, des aspects militaires, des aspects diplomatiques, des aspects policiers, judiciaires, mais aussi économiques et industriels.

La mise en place du Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégique à l'École militaire permettra de coordonner les différents secteurs de recherche.

Mesdames et messieurs,

Je veux saluer l'engagement personnel qui vous a conduit ici.

Je veux vous dire que je compte sur votre session pionnière pour produire une réflexion décloisonnée. Pour nous permettre de nous donner un temps d'avance sur les évolutions du monde.

Permettez-moi pour finir d'insister sur le rôle primordial joué par vos associations d'auditeurs. Vous êtes, dans la société civile, des missionnaires de ce lien indéfectible entre la nation et ses armées.

Par votre diversité professionnelle, par vos origines territoriales, par votre rôle dans la formation des jeunes, vous concourez grandement au renforcement de l'esprit de défense et de sécurité.

Au cours de cette année et par la suite, je sais que vous n'oublierez jamais ces femmes et ces hommes qui, en opérations extérieures et sur notre sol national, oeuvrent pour une France plus sûre et pour un monde plus libre.

Vous n'oublierez jamais ceux qui sont tombés dans la poursuite de leur mission.

Je suis sûr que vous n'oublierez jamais ce devoir que vous avez choisi de faire vôtre : servir la sécurité et le rayonnement de la France.